

Discrimination à l'égard des Roms et des Gens du voyage en Belgique







Discrimination à l'égard des Roms et des Gens du voyage en Belgique



Contenu

Introduction	6
Contribution d'Imer Kajtazi	7
Les Roms et les Gens du voyage en Belgique	9
De qui parlons-nous ?	9
Les Gens du voyage	9
Les Roms	10
Combien y a-t-il de Roms et de Gens du voyage en Belgique ?	11
Contexte européen	11
Droits des Roms	12
Cadres politiques et niveaux politiques	13
Nations Unies	13
Conseil de l'Europe	13
Union européenne	13
Politique belge	14
Roma Civil Monitor	14
Antitsiganisme, romaphobie, antigypsyisme	15
Introduction	15
Les Roms victimes de l'Holocauste	16
La persécution en Belgique	16
Lien avec le présent	17
Contribution de Merima Mehmeti	18
Contribution de Nathalie Van Ceulebroeck	21
Discrimination aujourd'hui : signalements et dossiers Unia	23
Quantitatif	23
Qualificatif	27
Procès restants	29
Contribution de Biser Alekov	30
Focus sur le droit au logement pour les Gens du voyage	32
Insuffisance d'emplacements	32
L'adresse de référence	34
Contribution de Tina Drutti	35
Recommandations politiques	37
Contribution de Nathalie Van Ceulebroeck	41



Introduction

Cette publication thématique d'Unia se concentre sur la discrimination à l'égard des Roms et des Gens du voyage en Belgique. Notre analyse se fonde sur nos propres signalements et dossiers, complétés par des recherches et analyses, des échanges avec la société civile et avec les personnes Roms et les Gens du voyage eux-mêmes.

L'objectif de ce rapport n'est pas de brosse un tableau complet. Il commence nécessairement par une explication sur les Roms et les Gens du voyage en Belgique, car ce groupe diversifié reste méconnu d'une grande partie du public, même si tout le monde a déjà entendu parler des Roms ou des Gens du voyage, sous cette appellation ou une autre appellation. La perception des Roms et des Gens du voyage est désastreuse en Belgique, des stéréotypes et des préjugés tenaces circulent à leur sujet. C'est à juste titre que la discrimination à l'égard des Roms et des Gens du voyage est qualifiée de « dernière forme de racisme acceptée »¹.

¹ Jonathan Lee du European Roma Rights Centre cité dans De Standaard du 5 février 2022

C'est précisément pour cette raison que nous leur donnons la parole dans ce rapport, à travers la voix d'experts eux-mêmes Roms ou Gens du voyage, qui s'expriment ici sur la nécessité de les impliquer dans la politique, sur ce que signifie être Rom, sur la nécessité d'une société civile Rom forte, sur le manque de terrains d'accueil, entre autres. Ces contributions sont incluses dans ce rapport en tant que contributions d'invités qui complètent ce rapport sur des points importants.

Ce rapport comprend une introduction sur les Roms et les Gens du voyage afin de préciser de qui nous parlons et quels sont les cadres politiques qui s'y appliquent. Il aborde ensuite l'antitsiganisme, cette forme spécifique de racisme dont sont victimes les Roms et les Gens du voyage. Ce chapitre évoque également brièvement les Roms en tant que victimes de l'Holocauste. Le chapitre suivant traite de la discrimination actuelle, en analysant les signalements et les dossiers reçus par Unia et en commentant la jurisprudence concernée. Nous nous intéressons également aux obstacles que rencontrent les Roms et les Gens du voyage pour signaler une discrimination en abordant également la difficulté de déposer des signalements. Nous terminons enfin par des recommandations politiques.

Les photos que nous utilisons sont l'œuvre de Bianca Stoicheci et retracent la création de l'asbl Bahtale Romnja à Anvers.

L'ensemble de cette publication vise à informer, mais aussi à inciter à l'action : elle veut contribuer concrètement à un monde plus juste pour toutes et tous, en particulier pour les Roms et les Gens du voyage.

Contribution d'Imer Kajtazi

Roma European Union JEKHIPE & Roma cultureel centrum

La voix des Roms doit être entendue

Lorsque nous parlons des Roms en Belgique et en Europe, force est de constater que l'on parle trop souvent de nous, mais rarement avec nous.

Les notes politiques, les stratégies et les rapports sont souvent rédigés sans la participation authentique des Roms eux-mêmes. Par conséquent, les problèmes sont décrits de l'extérieur, mais les solutions restent lettre morte. C'est pourquoi je répète notre message clé : « Nothing about us without us ».

Les Roms et les Gens du voyage sont deux communautés distinctes, avec leur propre histoire et leur propre culture. Ce qui les unit, cependant, c'est que ces deux groupes sont confrontés depuis des décennies à la discrimination, à la stigmatisation et à l'exclusion. L'antitsiganisme reste la dernière forme de racisme socialement acceptée en Europe. En Belgique, cela se traduit par des stéréotypes médiatiques tenaces, une insensibilité institutionnelle et des expulsions forcées.

Deux communautés différentes, mais le même combat

Les Roms et les Gens du voyage ne constituent pas un seul et même groupe. Chaque communauté a ses propres traditions, mais toutes deux sont victimes des mêmes formes de marginalisation. L'antitsiganisme est

un problème structurel ancré tant dans la vie quotidienne que dans les institutions.

Une discrimination quotidienne, mais destructrice

La discrimination à l'égard des Roms en Belgique est systématique et multiforme :

- Dans les médias : les Roms sont souvent présentés comme une menace ou un fardeau pour la société. Des titres de journaux tels que « Les gitans s'en vont » témoignent de la stigmatisation persistante dans le langage.
- Dans l'enseignement : les enfants Roms sont plus souvent confrontés à la ségrégation, aux préjugés ou à des attentes moins élevées de la part des enseignants.
- Sur le marché du travail : les employeurs refusent ouvertement les Roms en raison de leur origine.
- Dans le logement : les Roms sont souvent rejetés par les propriétaires et victimes d'expulsions forcées.
- Dans leurs relations avec les institutions et la police : les stéréotypes et les préjugés influencent davantage les décisions que l'égalité de traitement et le respect de la loi.

Souvenir du Porajmos, l'Holocauste des Roms

L'Histoire ne doit pas être oubliée. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Roms de Belgique et de toute l'Europe ont été déportés vers les camps de concentration nazis. Beaucoup ont fini à Auschwitz, où presque personne n'a survécu. Ce génocide, le Porajmos, a été occulté de la mémoire collective pendant des décennies.

Les autorités belges doivent enfin ouvrir les yeux et reconnaître pleinement cette histoire. Commémorer l'Holocauste des Roms n'est pas seulement un acte de justice envers les morts, mais aussi une obligation envers les vivants. Car les mêmes stéréotypes qui ont conduit au massacre existent encore aujourd'hui sous forme de discours haineux, de discrimination et d'exclusion institutionnelle.

Message de dignité et d'humanité

Nous, les Roms, ne sommes pas seulement un chiffre dans les statistiques. Nous ne sommes pas seulement là lorsque les élections approchent ou lorsque l'on veut montrer une « image de diversité ». Nous ne pouvons être réduits à des jupes colorées ou à des images folkloriques. Et nous ne sommes pas des « gitans ». Ce terme est stigmatisant et nie notre identité.

Nous sommes des êtres humains, des citoyens, des habitants du continent européen, avec notre propre histoire et notre propre culture. Nous méritons le respect, l'égalité de traitement et le droit de façonner notre propre vie.

Pour conclure, je voudrais lancer un appel à l'action qui puisse trouver un écho concret. La société et les institutions belges doivent :

- reconnaître leur responsabilité historique dans le Porajmos ;
- impliquer activement les Roms dans l'élaboration des politiques ;
- cesser de nous considérer comme un problème, mais comme des partenaires à part entière.

"Nothing about us, without us". ❤️



Les Roms et les Gens du voyage en Belgique

De qui parlons-nous ?

Les Roms et les Gens du voyage ne correspondent pas à un profil type. Il est important de prendre conscience que nous parlons ici d'individus qui ne coïncident jamais totalement avec les groupes auxquels ils appartiennent. Cela est particulièrement important pour les personnes appartenant à des groupes stigmatisés. En effet, la tendance est alors de réduire les individus à des caractéristiques de groupe (présupposées) qui sont généralement, de surcroît, particulièrement négatives. Personne ne peut nier que c'est le cas pour les Roms et les Gens du voyage.

2 Stigmate, Erving Goffman, 1975

Être Rom ou membre de la communauté des Gens du voyage n'est pas une donnée neutre. C'est une lutte contre une stigmatisation sociale² (voir le chapitre antitsiganisme). Une quête à la croisée de l'autodéfinition et de l'attribution d'étiquettes par les autres.

Quand on parle des Roms et des Gens du voyage, de qui parle-t-on exactement ? Nous parlons de groupes, d'identités, sur la base de l'autodéfinition. Nous n'attribuons aucune caractéristique intrinsèque à ces groupes, sauf lorsque cela s'avère pertinent dans le cadre des droits humains (voir le chapitre sur le droit au logement pour les Gens du voyage). Il est important de toujours souligner la diversité de ces groupes. Chaque individu a sa propre réalité et sa propre diversité. Tous les Roms ne sont pas des Gens du voyage et tous les Gens du voyage ne sont pas des Roms. Et au-delà de ça, par exemple au sein des Gens du voyage, catégorie plutôt administrative, il y a des personnes de tous horizons.

Gens du voyage

3 La Flandre a reconnu la culture des Gens du voyage comme patrimoine immatériel

Les Gens du voyage partagent un mode de vie nomade ou semi-nomade, un mode de vie culturel explicitement reconnu par différents cadres des droits humains. L'accent est mis ici sur la culture du logement³, et non sur le fait qu'ils mènent en pratique une existence itinérante (voir droit au logement).

4 Een Leven Lang
Opgejaagd: De Plek van
Woonwagenbewoners in
Vlaanderen, Kim Janssens,
2019

La littérature⁴ distingue trois groupes de Gens du voyage en Belgique :

- Le groupe le plus important est celui des Voyageurs. Ce ne sont pas des Roms, mais les descendants des professions itinérantes de nos régions.
- Le plus petit groupe est celui des Manouches ou Sintés qui, selon certaines sources, vivent dans nos régions depuis le XVe siècle. Les Manouches ou Sintés s'identifient parfois comme des Roms, mais pas toujours. Selon certains Manouches et Sintés, ils constituent un groupe distinct et ne sont pas des Roms.
- Le troisième groupe est celui des Roms de culture nomade qui vivent en Belgique depuis la fin du XIXe siècle.

Les Roms

5 La littérature fait parfois la distinction entre les Roms et les Sintés, mais nous utilisons ici le terme générique « Roms ».

6 Les Roms en action, Koen Geurts, 2014 ; De tandwielmethodiek : aan de slag met Roma, Janette Danyiova, 2019.

7 Roms et Tsiganes, Jean-Pierre Liégeois, 2009.

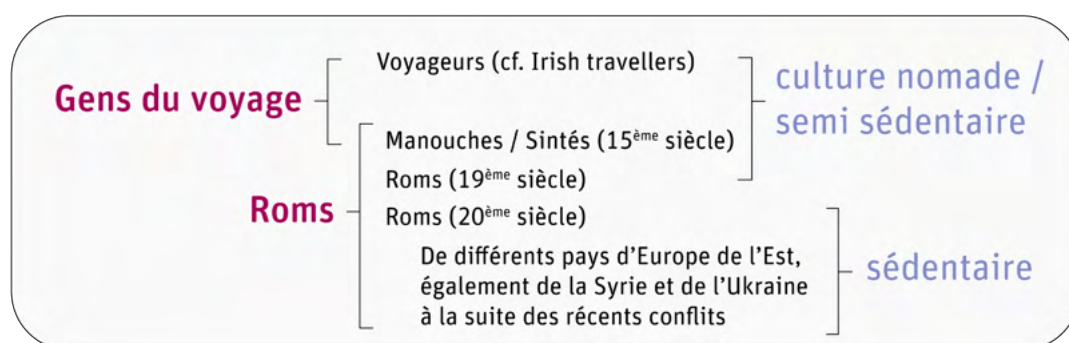
Les Roms⁵ constituent le plus grand groupe minoritaire en Europe.⁶ On considère généralement que les Roms se sont installés en Europe depuis l'Inde.⁷

Les Roms se sont installés en Belgique en trois grands mouvements migratoires : les deux premiers en tant que Gens du voyage (avec une culture nomade) et le dernier en tant que groupe sédentaire (sans pratique ni culture nomade).

- Première vague, XVe siècle : les Manouches ou Sintés qui, selon certaines sources, vivent dans nos régions depuis le XVe siècle.
- Deuxième vague, fin du XIXe siècle : les Roms, ayant une culture nomade qui, après l'abolition du servage en Valachie (Roumanie), ont émigré vers l'Europe occidentale.
- Troisième vague, à partir de 1989 : sous le communisme, tous les Roms d'Europe de l'Est ont été contraints de se sédentariser, perdant ainsi leur culture nomade. Après la chute du rideau de fer, les Roms (comme beaucoup d'autres Européens de l'Est) ont trouvé le chemin vers l'Europe occidentale. Trois facteurs principaux ont joué un rôle à cet égard : 1) les conflits (guerre en ex-Yougoslavie, au Kosovo, en Ukraine), 2) l'élargissement de l'Europe vers l'Europe de l'Est et la possibilité de circuler librement, 3) la discrimination et la ségrégation des Roms en Europe de l'Est.

La grande majorité des Roms qui se trouvent en Belgique proviennent de cette troisième vague. Ce ne sont donc pas des Gens du voyage, car ils n'ont plus de culture nomade.

Cela peut être schématisé de la manière suivante :



Combien y a-t-il de Roms et de Gens du voyage en Belgique ?

Ni le fait d'être Rom, ni le nomadisme ne constituent une identité officielle (contrairement à la nationalité, par exemple) et il n'existe donc pas d'enregistrement de cette identité.⁸ C'est également le cas pour d'autres caractéristiques personnelles telles que la religion ou l'orientation sexuelle en Belgique. Par conséquent, il n'existe pas de données exactes sur le nombre de Roms ou de Gens du voyage résidant en Belgique. Les informations dont on dispose sont basées sur des estimations fondées sur la connaissance du terrain.

⁸ Unia, Étude sur l'autodéfinition de l'origine en Belgique - Improving Equality Data Collection in Belgium II, 2024

Selon une étude de l'OSCE réalisée en 2010, le nombre de Roms en Belgique se situe entre 20 000 et 40 000.⁹ Le nombre de Gens du voyage est généralement estimé à environ 10 000.

⁹ OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), 2010

Il est important de comprendre que l'enregistrement des Roms et des Gens du voyage est un sujet particulièrement sensible pour des raisons historiques. En effet, dans le passé, l'enregistrement n'avait pour but que le contrôle, l'exclusion ou pire encore : l'extermination massive. Jusqu'au milieu des années 70, il existait une « carte tzigane », un enregistrement distinct pour les personnes nomades qui devaient se présenter régulièrement à la commune.¹⁰

¹⁰ Een Leven Lang Opgejaagd: De Plek van Woonwagenbewoners in Vlaanderen, Kim Janssens, 2019

Contexte européen

Il est impossible d'expliquer la présence des Roms en Belgique sans tenir compte du contexte européen. La situation de nombreux Roms dans les pays d'Europe de l'Est est, en effet, tellement problématique qu'ils migrent vers l'Europe occidentale. La stigmatisation, la ségrégation et la discrimination sont des facteurs importants dans ce contexte¹¹. Cette migration est souvent temporaire au départ, mais peut progressivement prendre un caractère plus permanent. Elle suit généralement les réseaux existants.¹²

¹¹ Enquête sur les Roms 2024 | Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

¹² Les Roms en action, Koen Geurts, 2014

Droits des Roms

Les Roms et les Gens du voyage ont, bien entendu, des droits humains comme tout être humain. Ils sont des citoyens pourvus des droits civils, sociaux, politiques et économiques. Malheureusement, les stéréotypes négatifs les concernant sont si tenaces qu'il est presque impossible de les dépasser pour prendre en compte les individus qu'ils sont et leurs droits.¹³

13 A Postcolonial Reading of EU Citizenship of Roma: Case Study of Roma as Abject EU Citizens in Flanders, Fien Van Hauwermeiren, 2023



Cadres et niveaux politiques

Nations Unies

Au niveau des Nations Unies, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale est d'application. Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale¹⁴ a également formulé une recommandation générale sur la discrimination à l'égard des Roms¹⁵ (n° 27).

14 Committee on the Elimination of Racial Discrimination | OHCHR

15 United Nations Human Rights Treaty Body Database

Conseil de l'Europe

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) a adopté deux recommandations de politique générale (GPR) concernant les Roms et les Gens du voyage : n°3¹⁶ et n°13¹⁷. En outre, dans son rapport de 2019 sur la Belgique, l'ECRI accorde une attention particulière à la situation des Roms et des Gens du voyage¹⁸.

16 ECRI General Policy Recommendation N°3 - European Commission against Racism and Intolerance (ECRI)

17 ECRI General Policy Recommendation N°13 - European Commission against Racism and Intolerance (ECRI)

18 Rapport de l'ECRI sur la Belgique

19 Cadre européen pour les stratégies nationales d'intégration des Roms jusqu'en 2020 - Conclusions du Conseil

20 Le nouveau cadre stratégique de l'UE pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms (paquet complet) - Commission européenne

21 Plan d'action de l'UE contre le racisme 2020-2025 - Commission européenne

Union Européenne

En avril 2011, la Commission européenne a publié « Un cadre européen pour les stratégies nationales d'intégration des Roms jusqu'en 2020 ».¹⁹ Avec cette communication, la Commission européenne a donné une orientation à la politique nationale en faveur des Roms. À l'époque, le cadre européen pour ces stratégies était axé sur quatre domaines : l'éducation, l'emploi, la santé et le logement. L'accent était mis sur l'intégration socio-économique des Roms vulnérables.

Cette stratégie européenne en faveur des Roms a été évaluée et, en 2020, une nouvelle stratégie a été adoptée pour les dix prochaines années (2020-2030)²⁰ dans le cadre du « plan d'action de l'UE contre le racisme »²¹. Outre les quatre domaines de la stratégie précédente, la nouvelle stratégie met l'accent sur « l'égalité », « l'inclusion » et « la participation ».

Depuis 2023, chaque État membre doit rendre compte tous les deux ans des progrès réalisés dans le cadre de sa propre stratégie nationale en faveur des Roms.

Cadre politique belge

22 Stratégie nationale pour l'intégration des Roms 2012

La Belgique a adopté en 2012 sa « Stratégie nationale pour l'intégration des Roms »²². La coordination de la stratégie belge est assurée par le Point de contact national belge pour les Roms²³, qui relève du SPP Intégration sociale.

23 Point de contact national belge pour les Roms | SPP Intégration sociale

Fin 2015, le Point de contact national belge pour les Roms a soumis à la Commission européenne (Direction générale Justice) une proposition de projet visant à créer une plateforme nationale belge pour les Roms²⁴. Cette plateforme avait pour objectif de lancer un processus de dialogue participatif avec toutes les parties prenantes et les communautés Roms en Belgique.

24 Plateforme nationale belge pour les Roms | SPP Intégration sociale

Au cours de l'année 2016-2017, la plateforme nationale belge pour les Roms a organisé quatre réunions thématiques sur les quatre domaines de la stratégie de l'époque : l'éducation, l'emploi, les soins de santé et le logement²⁵. Unia a participé à l'organisation de ces réunions.

25 Année de d'activité (2016-2017) | SPP Intégration sociale

La Belgique n'a pas procédé à une évaluation de sa propre stratégie nationale pour les Roms, mais a adopté en 2022 une nouvelle stratégie, basée sur le nouveau cadre politique de l'Union européenne²⁶.

26 Stratégie nationale pour l'intégration des Roms 2022

Roma Civil Monitor

27 Roma Civil Monitor, Belgique : projet lancé par la Commission européenne, à l'initiative du Parlement européen

Avec le soutien de la Commission européenne, les organisations Roms autonomes ont eu la possibilité d'analyser et d'évaluer les stratégies nationales en faveur des Roms pour la période 2021-2025. L'objectif était de donner aux organisations Roms autonomes les moyens de participer à la consultation politique²⁷.



Antitsiganisme, romaphobie, antigypsyisme...

Introduction

L'antitsiganisme est une forme spécifique de racisme, les Roms ont été et sont toujours confrontés à un racisme avec une histoire et une dynamique qui lui sont propres. Il est important de connaître cette histoire et cette dynamique pour comprendre les formes actuelles d'exclusion et de discrimination.

Il n'y a pas de consensus sur le terme « antitsiganisme », « antigypsyisme » ou « romaphobie ». La Commission européenne note qu'il existe un consensus sur la nécessité de lutter contre l'antitsiganisme, mais pas sur le terme lui-même.

Le terme « antitsiganisme » est contesté car il contient le mot « tsigane », un terme particulièrement problématique car il fait référence à la manière péjorative et raciste dont les Roms et les Gens du voyage étaient et sont encore désignés. La même discussion se pose dans le monde anglophone à propos du terme « antigypsyism ». La question se pose de savoir si ce terme ne reproduit pas le phénomène que l'on tente de combattre.

Il existe en outre de nombreuses définitions de l'antitsiganisme proposées par diverses instances:

- [Coalition contre l'antitsiganisme](#)
- [Conseil de l'Europe](#)
- [Définition de travail de l'IHRA](#)
- [Parlement européen](#)

La coalition contre l'antitsiganisme est une initiative du Réseau européen contre le racisme ([ENAR](#)). Ces deux organisations représentent le groupe cible.

Leur définition est la suivante :

L'antitsiganisme est un complexe persistant d'un racisme coutumier, historiquement construit, à l'encontre de groupes sociaux identifiés sous le stigma de « tsigane » ou d'autres termes associés, et qui inclut :

1. une perception et une description homogénéisées et essentialisées de ces groupes ;
2. l'attribution de caractéristiques spécifiques à ces groupes ;
3. des structures sociales discriminantes et des pratiques violentes qui émergent dans ce contexte, avec un effet dégradant et ostracisant et qui reproduisent les désavantages structurels.²⁸

28 Antitsiganisme – un document de référence - Stop Antigypsyism!

Les Roms victimes de l'Holocauste

Tout comme l'antisémitisme ne peut être pleinement compris sans connaître l'Holocauste, l'antitsiganisme ne peut être compris sans connaître le génocide des Roms perpétré par l'Allemagne nazie. Ce génocide, et les faits commis pendant cette période, sont méconnus du grand public. La destruction des Roms est trop souvent exclue du champ de la commémoration de l'Holocauste et de l'enseignement qui en est fait.²⁹

29 Voir par exemple De vergeten holocaust - mijn leven als Sinto, ondernemer en overlevende, Zoni Weisz, 2016

L'Holocauste des Roms est commun à tous les Roms d'Europe. L'antitsiganisme largement répandu avant la Seconde Guerre mondiale a atteint ici son paroxysme. On peut le comparer à l'antisémitisme. Au cours des décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, l'attention accordée à l'Holocauste des Roms est restée très limitée et n'a pas suscité de réaction sociale largement soutenue à l'égard de cette persécution³⁰. Il ne faut pas non plus oublier le rôle joué par les Roms et les Gens du voyage dans la résistance.

30 Page web sur l'Holocauste des Roms - Génocide des Roms, voir également Zaglada Sinti Romow, catalogue de l'exposition permanente au Musée national d'Oswiecim, 2003

La persécution en Belgique

À la fin de l'année 1943, plusieurs rafles contre les « gitans » ont lieu en Belgique. Les Roms/Gens du voyage sont alors déjà contraints de vivre au même endroit et doivent se présenter chaque mois à la gendarmerie avec leur « carte de gitan » obligatoire.

« La rafle des « gitans » a lieu sans que l'occupant ait à prendre de mesures spécifiques dans le cadre de la « lutte contre le fléau gitan ». La réglementation belge, la politique menée par la police des étrangers et les contrôles de la gendarmerie prévoient déjà un contrôle et s'avèrent plus redoutables que les persécutions allemandes³¹».

31 Mechelen-Auschwitz, La destruction des Juifs et des Tsiganes de Belgique, Musée Juif de la Déportation et de la Résistance, 2009

Un seul transport a eu lieu depuis la caserne Dossin, le transport dit « Z » pour « Zigeuner » (tsigane). Le 15 janvier 1944, 351 Roms ont été déportés vers Auschwitz-Birkenau, 176 hommes et 175 femmes, dont une grande partie étaient des enfants. À Birkenau, ils ne sont pas immédiatement exterminés, mais placés dans la tristement célèbre section Rom, où les conditions de vie sont parmi les pires du camp en raison de rations encore plus maigres. 95,4% d'entre eux n'y survivent pas³².

32 Voir supra

Lien avec le présent

Récemment, l'Holocauste des Roms a fait l'objet d'une attention croissante, avec une exposition au Migratie Museum Migration³³ à Bruxelles et une journée d'étude organisée par le Centre de Médiation des Gens de Voyage et des Roms³⁴.

33 Migratie Museum Migration | Musées de Bruxelles

34 Mémoires tsiganes: déportation et génocide des Gens du voyage de Belgique – Centre de Médiation pour les Gens du Voyage

En Allemagne, le Centre de documentation et de culture pour les Sintés et les Roms allemands a développé un module d'apprentissage sur le sujet³⁵.

35 « Rassendiagnose: Zigeuner »

C'est important, car les stéréotypes négatifs manifestes qui ont conduit à l'Holocauste des Roms sont encore profondément ancrés dans notre société. L'antitsiganisme peut être considéré comme la dernière forme de racisme socialement acceptée³⁶.

36 « La dernière forme de racisme acceptée est celle contre les Roms » : article citant Jonathan Lee du European Roma Rights Centre dans De Standaard, 5 février 2022.

C'est ce qu'affirme le récent rapport « Vérité. Transmission. Réparation »³⁷ à propos du rôle joué par la SNCB dans la déportation des Juifs et des Roms sur ordre de l'Allemagne nazie : « Les Roms restent une minorité largement discriminée. On assiste aussi à une banalisation de l'intolérance, du discours de haine et de la désinformation »

37 La SNCB et les déportations pendant la Seconde Guerre mondiale - Recommandations au gouvernement fédéral

Contribution de Merima Mehmeti

Bahtale Romnja asbl

JE SUIS ROM.

Je m'appelle Merima Mehmeti. Et je suis Rom.

Aujourd'hui, je prononce ces deux phrases avec assurance. Cela n'a pas toujours été le cas. Même aujourd'hui, à 40 ans, forte de mon expérience de la vie et de mon travail, prononcer la deuxième phrase « Je suis Rom » suscite encore en moi des sentiments contradictoires. Je me sens à la fois libérée et vulnérable. Libérée, parce que je suis fière de mon appartenance au peuple Rom et heureuse de pouvoir le dire. Vulnérable, parce que je sais que, dans chaque nouvelle situation où je prononce ces mots, je serai jugée différemment par la personne qui se trouve en face de moi.

Je suis Rom.

La signification de ces trois mots est très complexe. Le mot « Rom » suscite des réactions négatives chez la plupart des non-Roms, que nous appelons gadjé. Nous ne sommes pas dignes de confiance. Nous mendions. Nous volons. Nous vivons à trente dans une maison ou un appartement. Ces réactions sont malheureusement ancrées dans des préjugés séculaires et correspondent davantage à des stéréotypes qu'à la réalité. La réalité est que de nombreux Roms, en Europe et donc aussi en Belgique, taisent leurs origines, leurs traditions et leur culture. Par crainte des réactions, de

nombreux Roms, en particulier ceux de la classe moyenne, cachent leur appartenance à cette communauté.

J'étais autrefois l'une d'entre eux.

Comme beaucoup, j'avais peur des réactions du monde extérieur et je craignais également – une crainte fondée sur l'expérience – d'avoir moins d'opportunités si je révélais mes origines. Mais je ne voulais pas devenir une « âme vendue ». C'est ainsi que nous, les Roms, appelons ceux qui renient ou rejettent leurs racines.

Je voulais et je veux pouvoir être Rom.

Je voulais que ce soit mon propre choix de mentionner ou non mes origines. Et donc j'ai fait des études. Oui, il y a des Roms qui font des études. Et qui croient que l'éducation est la voie à suivre. Si j'ai choisi de faire des études, c'est avant tout grâce à une enseignante en Croatie. Elle a cru en moi. Elle avait confiance en mes capacités. Il y a longtemps, dans mon pays natal où la discrimination envers les Roms était palpable dans toutes les écoles, elle est allée parler à mes parents. Pourquoi est-ce que je dis ici que cette enseignante a fait la différence ? Parce que je crois très fortement qu'une personne peut faire la différence pour une autre. Parce que je pense que le changement commence par chacun d'entre nous.

Plus tard, après le lycée et mon mariage, je suis venue vivre aux Pays-Bas, puis en Belgique. Cela fait maintenant vingt ans ! Grâce à ma curiosité et à mon ouverture d'esprit, j'ai rencontré des gens qui me considéraient comme une personne à part entière, et non comme quelqu'un « d'autre » ou « indigne de confiance ». Je me suis sentie obligée d'apprendre rapidement et correctement le néerlandais. J'avais également l'ambition et le sentiment qu'il était de mon devoir de travailler et, en plus de mon travail, de me former dans d'autres domaines. Ces efforts m'ont procuré un sentiment de satisfaction, tout comme les rencontres que j'ai pu faire en chemin.

J'ai appris à être fière de qui je suis.

Je m'appelle Merima et je suis Rom.

Je voulais faire mes preuves en tant que Rom, c'était très important pour moi. J'étais très motivée, aussi vis-à-vis de ma famille. Je voulais leur montrer qu'il est possible, en tant que Rom, femme et mère, de travailler, d'étudier et de s'occuper de sa famille en même temps.

Ce chemin n'a pas été facile, mais je l'ai parcouru.

Beaucoup de filles ont ensuite suivi mes traces et je crois que j'ai ainsi pu, même à petite échelle, changer notre culture de manière positive.

Je crois que le changement positif doit aussi venir de l'intérieur.

Mais l'intérieur d'un être humain, et d'une communauté, est également déterminé par l'extérieur. C'est pourquoi tant de Roms n'osent pas

dire qu'ils sont Roms. Et c'est pourquoi ces trois mots, « Je suis Rom », sont si vastes et complexes.

Des siècles de discrimination, d'exclusion et de persécution pèsent encore sur notre communauté. Les jeunes générations héritent inconsciemment de leurs parents et de leurs familles le silence et la dissimulation de nos racines et de notre identité. Au sein des familles, les récits d'exclusion et de souffrance circulent – des grands-parents aux petits-enfants – perpétuant ainsi ce sentiment collectif de vulnérabilité.

J'ai moi-même souvent dû faire deux fois plus d'efforts pour être prise au sérieux.

Ce sentiment constant de devoir sans cesse se justifier laisse des traces profondes. Il vous fait vous sentir inférieur et parfois – je le constate chez de nombreux jeunes Roms – vous commencez même à croire que vous ne méritez effectivement pas mieux. Vous « intériorisez » tous ces préjugés et stéréotypes. Et c'est tellement dommage pour tout le monde.

Nous vivons dans une société où il n'est pas facile d'être différent. Pour nous, « différent » signifie simplement être Rom. Les petits rejets – un regard, une remarque, une opportunité refusée – s'accumulent et font partie de l'image que l'on a de soi-même.

Dans le livre *Wij, Roma* (Nous, les Roms) de l'auteure Margot Vanderstraeten³⁸, à qui j'ai pu servir de guide lors de ses recherches auprès des membres de la communauté, vous pouvez lire de nombreux récits quotidiens de racisme et de stigmatisation. Lors de mes contacts

38 Wij, Roma. Een zeldzaam bezoek aan een gesloten wereld. Margot Vanderstraeten, 2024

avec les médias après la publication de son livre, j'ai vu comment certains journalistes posaient des questions avec un regard chargé ou stigmatisant, souvent sans en être conscients – comme si leur curiosité était déjà teintée de jugement.

Je m'appelle Merima. Je suis Rom.

Là encore, j'ai remarqué que les gens sont souvent curieux à propos des Roms, mais que cette curiosité ne repose pas toujours sur un intérêt sincère. Cela m'a fait mal. Tout comme cela me fait mal, ainsi qu'à de nombreux membres de la communauté, de voir les réactions en ligne aux articles sur les Roms.

Les mots peuvent être durs, et ils restent gravés dans les esprits. Les Roms qui réussissent dans la société et qui parviennent à concilier vie, travail et traditions ne veulent ou n'osent plus être Roms à cause de ces commentaires violents.

C'est là une tâche qui nous incombe à tous, Roms et gadjé. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la communauté.

Les propos racistes et autres injustices fondées sur l'origine doivent être officiellement dénoncés.


Beaucoup de Roms pensent : « Oh, ça a toujours été comme ça. C'est notre destin. Ils ne nous croiront pas de toute façon. » Et beaucoup de

gadjé pensent : « Qu'est-ce que ça peut faire ? » Eh bien, ça peut faire beaucoup.

Signaler et reconnaître le racisme peut donner aux Roms – et aux autres groupes minoritaires – le sentiment que leurs expériences comptent, qu'on les écoute et qu'ils méritent le respect. C'est la seule façon de mettre fin à la discrimination et à son internalisation.

Encore une chose avant de conclure.

Nous avons récemment créé l'asbl Bahtale Romnja (Femmes Roms heureuses) afin que les gens puissent apprendre à nous connaître, nous les femmes Roms, de manière positive, et pas seulement à travers des problèmes ou des histoires négatives. Cela faisait longtemps que j'avais cette idée en tête. Elle s'est finalement concrétisée. Il est très important de travailler à une identité Rom forte : être fiers de qui nous sommes, apprécier notre culture et construire et travailler ensemble à un avenir plein de respect et d'égalité sera bénéfique pour tout le monde. Nous avons besoin de plus d'exemples positifs de Roms qui osent être fiers ouvertement et qui sont visibles dans la société. Le pas à franchir est petit. Mais la différence pour chaque Rom sera grande.

Imaginez que de plus en plus de personnes osent dire : « Je m'appelle x et y, et je suis Rom. » 

Contribution de Nathalie Van Ceulebroeck

AP Hogeschool

L'autodéfinition par rapport à l'autre

Dans son projet « Improving Equality Data Collection in Belgium (IEDCB) », Unia décrit que l'autodéfinition consiste à « fournir des données sur des caractéristiques personnelles par les personnes concernées ». Cette étude examine en profondeur l'importance de l'autodéfinition dans la collecte de données sur l'égalité³⁹.

XXe siècle, le sociologue Charles H. Cooley soulignait déjà que notre image de soi est un « moi miroir » : elle est façonnée par la façon dont nous pensons que les autres nous perçoivent. L'identification (de soi) des Roms est donc également fortement influencée par la perception des autres.

Dans notre étude intitulée « Roma. Meer dan Roma⁴¹ », les personnes interrogées décrivent un double réflexe dans leur « identité Rom » : d'une part, il est évident pour elles d'être Roms (« On est simplement Rom, on naît comme ça »). D'autre part, elles font référence à leur propre « identité Rom » à partir de la perception de tiers potentiels, c'est-à-dire de la façon dont les autres perçoivent les Roms.

39 Étude sur l'autodéfinition de l'origine en Belgique (2023-2024) | Unia

Mais l'autodéfinition est également une question intéressante en dehors de ce contexte. Surtout lorsqu'il s'agit d'une identité (partielle) qui fait l'objet de vives controverses, comme dans le cas des Roms. L'identité devient un sujet dès que l'on nous pose la question : « qui êtes-vous ? ». Mais l'identité est aussi une question que nous nous posons à nous-mêmes : « qui suis-je ? ». Ce n'est que lorsque la réponse à cette question n'est pas évidente que l'identité devient réellement un problème.

40 Ce que l'identité n'est pas, Nathalie Heinich, 2019

L'identité est toujours liée à l'autodéfinition, mais elle est plus que cela. La sociologie souligne qu'il s'agit d'un processus social⁴⁰. La réponse à la question « qui sommes-nous » n'est pas seulement déterminée de l'intérieur, mais résulte d'une interaction avec les autres et les institutions, et est influencée par les rapports de force. Au début du

41 Van Ceulebroeck, N., Berkvens, L., Ferny, L. (2025) Roma. Meer dan Roma. Antwerpen : AP Hogeschool [rapport de recherche]

« La société continue de déterminer qui sont les Roms. On le voit encore aujourd'hui dans les médias. La généralisation reste un problème. Si des jeunes commettaient des actes criminels, que nous, les Roms, désapprouvons également, eh bien ce serait rapporté différemment dans le journal. Toute la communauté serait visée, ce serait attribué à la culture, etc. De cette manière, on porte également atteinte à notre identité. » (J.)

42 Cherkezova, S., Tomova, I., (2013). *An option of last resort? Migration of Roma and Non-Roma from CEE Countries.* Bratislava: UNDP

Le processus dialectique entre les opinions internes et externes, entre l'autodéfinition d'une personne et les caractéristiques et opinions attribuées par des personnes extérieures, fait que les répondants indiquent qu'il n'est pas évident de s'afficher en tant que Rom dans toutes les circonstances. Ils s'attendent à des réactions négatives ou discriminatoires à l'égard de leur ethnicité. Wauters et al. et Cherkezova et Tomova décrivent la façon dont les Roms, selon la situation, se déclarent ou non Roms.

43 Roma inclusion in cities Mapping of the situation of Roma in cities in Europe, 2017

Selon Cherkezova et Tomova, les Roms cachent leur identité, notamment en Belgique, par crainte de perdre leur emploi ou leur logement⁴². Même entre eux, les Roms ne se définissent pas comme tels, ou ne définissent pas les autres comme tels, en fonction du groupe auquel ils se comparent^{43 44}.

44 Aspiraties en sociale mobiliteit bij Roma: de visies van beleidsmakers, middenveld-organisaties, schoolactoren en Roma zelf, Steunpunt Inburgering en Integratie, Wauters, J., Clycq, N., & Timmerman, C. (2012)

Pour comprendre cette dualité – pour eux, être Rom est une évidence, mais l'exprimer et le montrer au monde extérieur est tout sauf évident –, nous renvoyons volontiers à la dramaturgie sociologique de Goffman⁴⁵. Il conceptualise les interactions sociales quotidiennes comme une performance dramaturgique. Goffman compare la vie quotidienne à une pièce de théâtre dans laquelle les gens jouent des rôles à la fois sur scène et en coulisses. Les rôles joués sur scène ne sont pas les mêmes que ceux joués en coulisses. L'identité prend forme de manière dynamique, en interaction avec l'environnement. Un environnement perçu comme menaçant, qui réagit souvent par des stéréotypes et par l'exclusion, n'est pas un contexte

45 Goffman, E. (1959). *La mise en scène de la vie quotidienne.*

46 Foucault, M. (1982). *The subject and power.* *Critical Inquiry*, 8(4), 777–795

47 Bauman, Z. (2000). *Liquid Modernity.* Cambridge : Polity Press

évident pour être un Rom fier de l'être, sur scène.

La littérature a évolué depuis la dramaturgie de Goffman. Foucault a ajouté le « pouvoir » comme concept essentiel pour déterminer l'identité⁴⁶. Le pouvoir détermine comment, où et dans quelles limites les gens peuvent se penser et se nommer eux-mêmes. Le pouvoir façonne le discours qui détermine la définition de soi et ses limites.

Dans la littérature postmoderne, Zygmunt Bauman parle d'identités liquides⁴⁷. Le changement qui s'opère ici est le passage d'un discours et d'un contexte (de pouvoir) qui, bien que discutables et modifiables, sont plutôt fixes, à un contexte devenu si liquide que toute forme et structure fixes ont disparu. Par conséquent, pour Bauman, l'autodéfinition et l'identité ne sont pas fixes, mais sont par définition temporaires et changent sous l'influence de ce contexte et des attentes sociales. Les Roms font également l'expérience de cette variabilité et de cette fluidité.

Quoi qu'il en soit, en utilisant consciemment l'autodéfinition, les Roms peuvent contribuer à façonner et à orienter le discours. Cela leur redonne le pouvoir en leur permettant de déterminer eux-mêmes comment, où et quand ils « sont Roms ». Dans le même temps, la société a également la responsabilité d'éradiquer l'antitsiganisme afin que la pression de cacher son appartenance à la communauté Rom disparaisse. ❤️



Discrimination aujourd'hui : signalements et dossiers d'Unia

Quantitatif

Les signalements reçus par Unia ne donnent pas une image complète de la réalité de la discrimination à l'égard des Roms et des Gens du voyage. Il existe une sous-déclaration importante.

Pour signaler un cas de discrimination, plusieurs conditions doivent être remplies :

- les victimes doivent savoir qu'elles ont été victimes de discrimination
- les victimes doivent reconnaître la discrimination comme telle lorsqu'elle se produit
- les victimes doivent connaître les instances auprès desquelles elles peuvent signaler les faits
- les victimes doivent être convaincues de l'importance de déposer un signalement
- les victimes doivent disposer de suffisamment de temps, d'énergie et de compétences pour déposer effectivement une plainte, en sachant qu'elles sont généralement confrontées à des situations urgentes et risquant de porter atteinte à leurs droits fondamentaux (ex. expulsions).

L'analyse des signalements et dossiers reçus par Unia permet tout d'abord de conclure que les groupes vulnérabilisés sont sous-représentés. Or, une proportion relativement importante de Roms et de Gens du voyage est vulnérabilisée. Cette vulnérabilité n'est plus contestée et a été reconnue à de nombreuses reprises par les cours et tribunaux nationaux et internationaux⁴⁸.

⁴⁸ Voir supra, le point 1 de cet avis.

Il n'est donc pas surprenant que le nombre de signalements soit faible. En outre, nous constatons qu'une grande partie des signalements est effectuée par des tiers : des personnes qui travaillent avec ces groupes ou des témoins qui signalent une situation de discrimination. Parfois des citoyens qui sont choqués de propos tenus dans la presse, dans leur village, etc.

49 Les Roms et les Gens du voyage en Belgique, principaux résultats de l'enquête de 2018, FRA

Une étude de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne (FRA) montre que seule une minorité de Roms et de Gens du voyage est consciente de l'existence de la législation antidiscrimination. Seuls 32 % des Gens du voyage et 19 % des Roms connaissent l'existence d'au moins un organisme de promotion de l'égalité. Au cours de l'année précédant l'enquête de la FRA, 19 % des Gens du voyage et 21 % des Roms ont déclaré avoir été victimes de discrimination dans l'un des domaines de la vie (travail, enseignement, santé, logement)⁴⁹.

Pour surmonter ces obstacles, et parce qu'autrement, les situations de discrimination ne nous seraient pas signalées, Unia s'appuie activement sur un réseau de tiers qui introduit des signalements, souvent quand la situation est à son paroxysme. C'est de cette façon qu'il est possible pour Unia d'intervenir et de tenter de trouver des solutions individuelles pour certains groupes, voire de travailler de façon structurelle. Ces associations sont dès lors essentielles à la protection de ces groupes vulnérabilisés (entre autres pour être attentifs au respect des droits humains, mais également pour un grand nombre de démarches, telle que la médiation). Enfin, de nombreux signalements sont en lien avec le fait de vivre en caravane dans une société sédentarisée, dont les règles ne sont pas assez adaptées à l'itinérance. Unia travaille de longue date sur ces points particuliers et le droit au logement de toutes et tous.

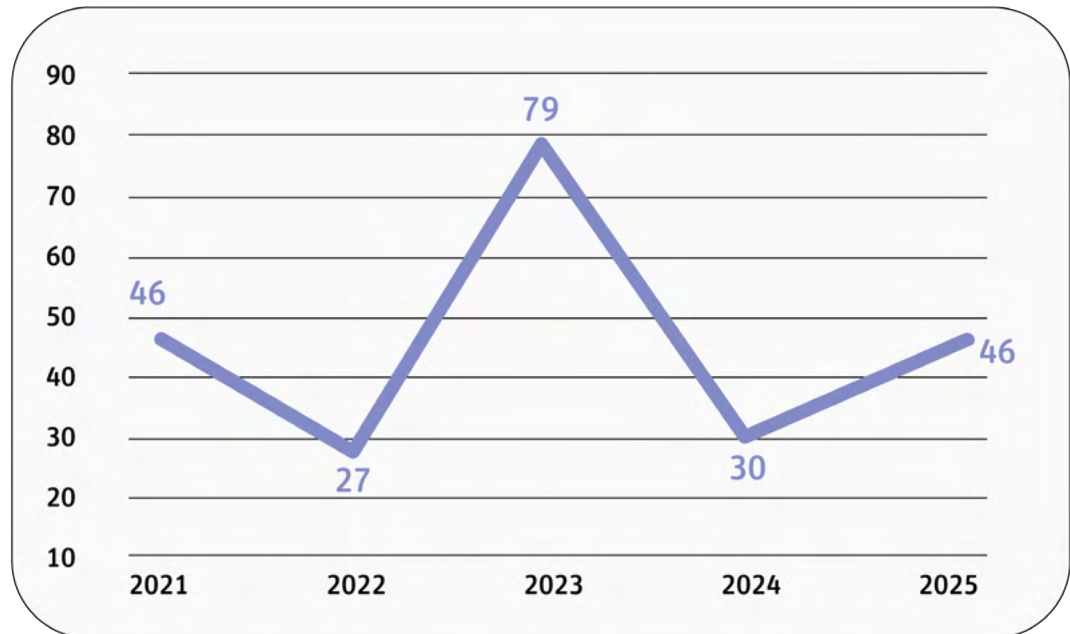
Le nombre absolu de signalements est relativement faible, ce qui signifie qu'un événement marquant peut entraîner une hausse importante des signalements, sans que cela ne se traduise dans les dossiers⁵⁰. L'analyse quantitative n'est dès lors pas représentative de l'existence des discriminations à l'égard des Roms et des Gens du voyage dans la société. Afin d'obtenir de telles données, il faut se fier aux études et aux organisations Roms.

50 En effet, lorsque nous recevons plusieurs signalements pour un même fait, nous n'ouvrons qu'un seul dossier.

Focus sur les Roms et les Gens du voyage

- En 2025, nous avons reçu 46 signalements pouvant être liés aux Roms ou aux gens du voyage. Parmi ceux-ci, 18 dossiers ont été ouverts. Étant donné que nous sommes conscients de la sous-déclaration des discriminations et des violences envers les Roms, nous présentons dans les statistiques ci-dessous le nombre de signalements plutôt que le nombre de dossiers.
- En 2025, on observe donc une légère augmentation par rapport à l'année précédente, bien que cela reste comparable au niveau des cinq dernières années. Le pic en 2023 s'explique par les déclarations du politicien Conner Rousseau à propos des Roms en septembre 2023.

Graphique 1 : signalements reçus concernant les Roms et les Gens du voyage – évolution au cours des 5 dernières années



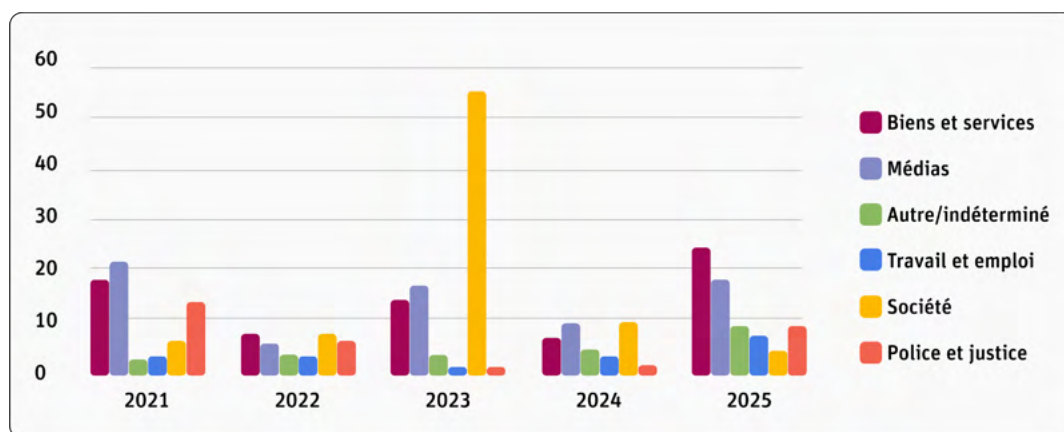
Roms et Gens du voyage : une problématique sous-exposée ?

Dans ce graphique et le suivant, nous présentons les chiffres de l'ensemble des signalements que nous avons reçus chez Unia, et pas seulement les dossiers.

En raison du faible nombre de dossiers ouverts concernant les Roms et les Gens du voyage, la comparaison des chiffres absolus d'une année à l'autre est statistiquement peu significative.

Nous savons en outre que nos chiffres constituent une sous-estimation de la discrimination réelle à laquelle cette partie de la population est confrontée. Des études montrent que très peu de Roms et de Gens du voyage signalent aux autorités ou aux instances compétentes les faits de discrimination qu'ils subissent (European Union Agency for Fundamental Rights, 2020).

Graphique 2 : signalements reçus concernant les Roms et les Gens du voyage par domaine (domaines principaux) – évolution au cours des 5 dernières années



Domaine	2021	2022	2023	2024	2025
Biens et services	12	5	9	4	16
Médias	14	4	11	6	12
Autre/indéterminé	2	3	2	3	6
Travail et emploi	3	3	0	3	5
Société	4	5	56	7	3
Police et justice	9	4	0	1	3
Activités diverses	0	0	0	5	1
Education	2	3	0	1	0
Protection sociale	0	0	1	0	0

Qualitatif

Sur la base d'une analyse qualitative des signalements et dossiers reçus par Unia, un certain nombre de conclusions préoccupantes peuvent être tirées.

En ce qui concerne les Gens du voyage, les signalements concernent principalement des cas d'expulsion forcée, imminente ou en cours, ainsi que des problèmes liés à l'adresse de référence pour les personnes résidant dans un logement mobile (cfr. ci-dessous, focus sur le droit au logement pour les Gens du voyage).

Il est frappant de constater le nombre élevé de signalements (tant en ce qui concerne les Roms que les Gens du voyage) concernant les stéréotypes dans les médias. Unia reçoit très régulièrement des signalements concernant des articles de journaux, des émissions de radio ou de télévision dans lesquels les Roms et les Gens du voyage sont présentés de manière négative et stéréotypée, ou appelés « gitans », terme considéré comme humiliant ou stigmatisant.

Unia reçoit également des signalements assimilant les Roms et le vol et l'insécurité, sur des groupes Facebook (souvent des groupes de communes). Il existe également des signalements dénonçant l'existence de « réseaux de protection de quartier » qui diffusent des propos problématiques, stigmatisants et parfois même, incitent à la haine et à la discrimination. Il arrive que certains propos soient même repris dans les communications de la police locale.

Des rumeurs persistantes continuent également de circuler sous la forme de messages en chaîne partagés par e-mail ou sur les réseaux sociaux. Il s'agit souvent d'histoires alarmistes et erronées sur des personnes « qui reçoivent des sommes d'argent colossales de l'État sans rien faire ». Une histoire spécifique est apparue plus de dix fois dans les signalements d'e-mails. Elle fait appel au sens de la justice des gens et présente les Roms comme profiteurs et transgresseurs du contrat social.

Un nombre - trop - important de signalements concernant des déclarations de personnalités publiques, en particulier de responsables politiques est malheureusement à noter. Plusieurs responsables politiques connus (tant néerlandophones que francophones) ont tenu dans le passé des propos particulièrement problématiques à l'égard des Roms et des Gens du voyage.

A titre d'illustration de ce phénomène, le pic de signalements enregistré en 2023 s'explique par les nombreuses réactions à la suite des propos tenus par Conner Rousseau lors d'une interaction avec la police.

Tous les commentaires et discours stéréotypés sur les Roms et les Gens du voyage reflètent et renforcent des préjugés tenaces à leur égard qui conduisent ensuite aux discriminations, bien réelles dans la société.

Ainsi, à titre d'exemples :

- Unia reçoit des signalements de personnes qui se sont vu explicitement dire, lors d'une procédure de recrutement, que leur appartenance à la communauté Rom était la raison pour laquelle elles n'étaient pas engagées.
- Des élèves ont signalé avoir été victimes de harcèlement en classe par leurs camarades ou leurs enseignants parce qu'ils sont Roms ou Gens du voyage.
- Une maison ou un appartement à louer s'avère soudainement indisponible lorsque le propriétaire soupçonne que le locataire est Rom. Ou bien un propriétaire loue un appartement à une femme Rom, mais tant lui que la femme Rom se font harceler, par vengeance « afin de faire baisser la valeur de leurs logements ».

Unia reçoit également des signalements faisant état d'interventions policières problématiques à l'égard des Roms et des Gens du voyage. Il ressort de ces signalements que certains agents semblent guidés dans leurs actes et leurs paroles par des préjugés négatifs qui les empêchent de traiter correctement la situation concrète.

Il est parfois également question de violence inspirée par la haine : un cocktail Molotov lancé sur un terrain où se trouvent des caravanes dans lesquelles vivent des Gens du voyage, une personne qui tire avec un fusil sur des caravanes habitées, frôlant de près un père qui veille dehors alors que ses trois enfants et sa femme dorment dans la caravane où la balle vient se loger, ou une bande de hooligans qui prend d'assaut et détruit une maison où vivent des Roms. Dans certains cas, cela a donné lieu à un procès et des condamnations (voir ci-dessous), dans d'autres, soit l'absence d'éléments, soit la peur de plus de stigmatisation et la peur de représailles dans le chef des familles les empêchent d'aller plus loin.



Procès récents

Tribunal correctionnel de Flandre orientale, division Gand, 7... | Unia

Quatorze personnes sont poursuivies et condamnées pour avoir mené un raid contre un squat habité par des Roms. Il est notamment question de menaces, de destructions et d'incitation à la haine ou à la violence via un groupe WhatsApp.

Tribunal correctionnel de Liège, section Liège, 11 mars 2024

Un enseignant a été condamné pour incitation à la haine et à la violence et pour diffusion d'idées fondées sur la supériorité ou la haine raciale. À la suite d'un vol, il avait publié sur Facebook un message stigmatisant à l'égard de la communauté Rom. L'enquête qui a suivi a révélé plusieurs autres faits.

Tribunal correctionnel de Liège, section Liège, 12 mars 2025

Un homme tire à trois reprises avec une arme à feu sur les caravanes de Gens du voyage qui séjournent dans une zone industrielle. Le tribunal correctionnel condamne l'homme pour tentative de meurtre, menaces et détention illégale d'arme. Le tribunal correctionnel applique la circonstance aggravante de mobile haineux prévue à l'article 78ter du Code pénal notamment en raison de sa sympathie pour le régime nazi.

Tribunal de première instance du Brabant wallon, 21 novembre 2024

Un propriétaire public souhaite que les Gens du voyage quittent un terrain et engage une procédure en référé. Le président du tribunal de première instance estime qu'il n'y a pas d'urgence et rejette la demande qui aurait dû être introduite de façon contradictoire, pour permettre aux Gens du voyage de se défendre.

Contribution de Biser Alekov

Kham

Le rôle des organisations Roms dans le renforcement des communautés Roms en Belgique

Les organisations Roms en Belgique jouent un rôle essentiel dans la promotion de la participation, de la confiance mutuelle et de l'accès aux droits. Leur action constitue un lien entre les institutions publiques et les citoyens Roms, souvent là où les politiques structurelles restent limitées ou fragmentées. Ces organisations traduisent les stratégies générales en réalités concrètes et humaines et veillent à ce que les Roms ne soient pas seulement considérés comme des groupes cibles, mais aussi comme des partenaires dans la politique et la vie sociale.

À Bruxelles, différentes associations Roms témoignent de la diversité et de la complémentarité de ces dynamiques locales.

Kham vzw (Anderlecht) travaille avec les jeunes Roms dans les domaines de l'éducation, de la participation citoyenne et de la visibilité culturelle, et organise également des formations en Romani pour les professionnels.

MolenRom (Molenbeek) se concentre sur la médiation sociale auprès des familles et des enfants Roms,

en collaboration avec le service communal de prévention.

Rom en Rom (Saint-Josse-ten-Noode) offre un soutien humanitaire et social aux Roms vulnérables de Roumanie et de Slovaquie.

L'ESMA asbl promeut la culture Rom à travers des événements publics et des débats, tandis que l'IRU asbl organise des activités communautaires à petite échelle dans le quartier nord de Bruxelles.

Balkan LGBTQIA asbl attire l'attention sur les défis spécifiques auxquels sont confrontés les Roms LGBTQIA+ à Bruxelles.

Ensemble, ces organisations forment un réseau dynamique d'initiatives qui contribuent à l'autonomisation au niveau communautaire. Elles créent des espaces où les Roms peuvent exprimer leurs besoins, développer leurs compétences et engager un dialogue constructif avec les autorités locales. Grâce à leur proximité avec le terrain, elles peuvent signaler les cas de discrimination, servir de médiateurs dans les conflits et contribuer à trouver des solutions

à la fois pratiques et culturellement appropriées.


Au sein de la communauté des Gens du voyage, en revanche, l'organisation reste très peu développée. Les structures existantes se limitent généralement à de petites initiatives, souvent d'inspiration religieuse ou liées à la culture, sans forme institutionnelle ni représentation durable. De ce fait, leur voix reste largement absente du débat public et des processus politiques.

Au niveau national, l'initiative du Roma Civil Monitor a montré que les organisations dirigées par des Roms peuvent contribuer de manière participative au suivi et à l'évaluation des stratégies en faveur des Roms. Leurs analyses, basées sur leur expérience directe, complètent les

rapports institutionnels et contribuent à rendre les politiques plus efficaces et plus réalistes.

Malgré leur importance, la plupart des organisations Roms restent dépendantes du financement de projets et de l'engagement bénévole. Le renforcement de leur capacité institutionnelle, la garantie d'un soutien durable et la reconnaissance de leur rôle en tant que partenaire structurel des pouvoirs publics sont des conditions indispensables à leur autonomisation à long terme.

Les organisations Roms ne sont donc pas seulement des prestataires de services, mais aussi des acteurs indispensables de la cohésion sociale et de la participation démocratique en Belgique. ❤️



Focus sur le droit au logement pour les Gens du voyage

Insuffisance d'emplacements

Les Gens du voyage, comme tout être humain, bénéficient du droit au logement. Ce droit a été élaboré et confirmé dans différents cadres relatifs aux droits humains et dans des arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme.

Le droit au logement des Gens du voyage comprend plusieurs aspects : le droit de vivre dans un logement mobile et le droit de vivre en famille. Ce droit ne disparaît pas lorsque les Gens du voyage ne mènent plus de facto une existence nomade, c'est la culture du voyage qui perdure.

En 2012, la Belgique a été condamnée par le Comité européen des droits sociaux pour sa politique déficiente et le manque de places suffisantes pour les Gens du voyage. Il s'agit de places qui répondent au droit au logement des Gens du voyage. Depuis lors, cet arrêt a été régulièrement confirmé dans le cadre du suivi de cette jurisprudence⁵¹.

51 N° 62/2010
Fédération
internationale des
droits de l'homme
(FIDH) c. Belgique

En Belgique, ce sont les régions qui sont compétentes en la matière. La situation est différente dans chaque région, mais aucune ne répond aux normes de la Charte sociale européenne. Le Comité impose en effet aux signataires de la convention une obligation positive de répondre aux besoins en matière de logement des Gens du voyage.

52 Rondtrekkende
woonwagenbewoners
- Een overzicht
van de
leefomstandigheden
van rondtrekkende
woonwagenbewoners
en bestaande
initiatieven ter
ondersteuning,
Marije Reidsma,
Goedroen Juchtmans,
Saena Chakkar &
Peter De Cuyper,
2020

En ce qui concerne les terrains destinés aux caravanes, les Gens du voyage ont besoin de deux types de terrains : des terrains temporaires où ils peuvent séjourner pendant une période limitée pour ceux qui (à ce moment-là) se déplacent, et des terrains résidentiels où ils peuvent séjourner pendant une période plus longue, conformément à leur droit au logement. Ces terrains sont de préférence de petite taille et destinés à des familles. Ces derniers peuvent être des terrains où ils séjournent la majeure partie de l'année pour se déplacer occasionnellement ou pour passer les longs mois d'hiver.

Les Gens du voyage vivent de plus en plus de manière semi-sédentaire : ils ne souhaitent plus mener une vie entièrement nomade, notamment parce qu'ils y sont souvent contraints par le manque de terrains où ils peuvent séjourner⁵².

Non seulement les Gens du voyage ne disposent pas de suffisamment d'emplacements malgré quelques initiatives éparses. Ils sont également menacés d'expulsion des terrains où ils séjournent. Cela vaut tant pour les terrains résidentiels que pour les terrains temporaires. Cette problématique est surtout connue du grand public pour les groupes de Gens du voyage qui s'installent sur un champ ou un terrain dans l'intention d'y séjourner quelques jours.

Aucune des trois régions ne dispose d'une analyse du nombre d'emplacements nécessaires pour le groupe des Gens du voyage. L'absence d'une analyse approfondie des besoins des Gens du voyage et d'un système, comme le logement social, de demande d'emplacement et de liste sur laquelle il est possible de s'enregistrer a été considéré comme une discrimination directe sur la base des critères raciaux par le Tribunal de La Haye⁵³.

53 Arrêt du 29 mai 2024 du Tribunal de première instance de La Haye

De facto, les régions rejettent toute responsabilité au niveau local. Selon elles, ce sont les administrations locales qui sont censées trouver des solutions au manque d'emplacements ou lorsqu'un groupe de Gens du voyage s'installe sur leur territoire, ce qui place souvent les bourgmestres dans des situations difficiles, entre une volonté de sauvegarder les droits humains des Gens du voyage (malheureusement parfois absente) et le souci de leur électorat, opposé à leur présence⁵⁴.

54 En Flandre, une compétence a également été attribuée au gouverneur provincial

En Région wallonne, il existe en revanche le Centre de médiation des Gens du Voyage et des Roms, qui apporte son soutien tant aux Roms qu'aux gens du voyage et fait le lien avec la Région et les communes⁵⁵.

55 Centre de Médiation pour les Gens du Voyage



L'adresse de référence

En Belgique avoir une adresse est essentiel pour exercer ses droits sociaux et civils. Les personnes lésées ne peuvent donc pas percevoir de pension, d'allocations familiales ou voter.

56 Circulaire du 22/12/2016

57 Voir par exemple l'arrêt n° 229.392 du 27 novembre 2014 du Conseil d'État et l'arrêt de la Cour de cassation du 17 novembre 1994.

58 Il s'agit ici des différentes formes d'adresse de référence possibles, par exemple l'adresse de référence pour les sans-abri auprès du CPAS ou l'adresse de référence pour les personnes résidant dans un logement mobile,...

59 Recommandation : l'adresse de référence pour les personnes vivant dans un logement mobile

Il est également dans l'intérêt des pouvoirs publics de pouvoir joindre les personnes à une adresse réelle⁵⁶. En outre, l'inscription dans les registres de la population est un droit subjectif, et ce droit peut être exigé des autorités dès que les conditions légales sont remplies⁵⁷.

Pour cette raison, la législation prévoit plusieurs systèmes d'inscription au registre de la population pour les personnes qui n'ont pas de domicile fixe ou dont le domicile principal est situé dans un lieu déclaré inhabitable ou non conforme à l'aménagement du territoire : l'adresse de référence⁵⁸ et l'inscription provisoire.

Cette adresse de référence permet aux personnes qui mènent une vie itinérante en habitat mobile et qui séjournent moins de 6 mois par an au même endroit d'avoir un lieu officiel où être joignable. Unia reçoit régulièrement des signalements en lien avec l'adresse de référence⁵⁹ et constate que, dans de nombreux cas, il s'agit d'interprétations erronées (intentionnelles ou non) de la loi qui conduisent à un refus d'inscription, à une radiation d'office ou à une charge de la preuve excessive imposée au titulaire de l'adresse de référence.

Les personnes concernées n'ont pas la possibilité d'introduire un recours administratif en cas de litige. Les voies de recours existantes (tribunal de première instance, Conseil d'État) constituent un obstacle trop important.

Contribution de Tina Drutti

Ons leven

Nous sommes des Gens du voyage. C'est ce que nous sommes, pas seulement notre mode de vie. Mais dans une société conçue pour des « burgers (citoyens)⁶⁰ » vivant dans des maisons en briques, notre mode de vie est systématiquement rendu impossible. Cela porte un nom : la discrimination.

60 C'est ainsi que les Voyageurs appellent les personnes qui ne vivent pas dans des roulottes.

Une maison n'est pas un foyer

Aujourd'hui, je vis avec mon mari dans une maison, mais que les choses soient claires : je n'y vis pas par choix. J'y vis parce que la société n'a pas de place pour moi. Mes filles et mes petits-enfants vivent sur « le terrain », et chaque jour, je me rends chez eux. Dans ma maison, je me sens enfermée et seule ; mon cœur est sur le terrain.

Je suis sur une liste d'attente pour un emplacement depuis des années, mais la réalité est dure : les chances que je puisse un jour y vivre sont pratiquement nulles. Et c'est là que commence la discrimination. Alors que des maisons sont construites pour tout le monde, il n'y a pas de place pour

nous. Nous sommes tout simplement ignorés. Où mes petits-enfants vont-ils aller ? Seront-ils bientôt contraints d'abandonner leur culture parce que le gouvernement refuse d'investir dans notre mode de vie ?

L'exclusion invisible

Je me souviens encore très bien de mes débuts à Maasmechelen. Autrefois, c'était un terrain vague où le Bourgmestre nous autorisait à nous installer. Mais lorsque le site a été officiellement aménagé et que je suis revenue après un séjour à l'étranger, il n'y avait soudainement plus de « place » pour moi. C'est aussi simple que cela : vous faites partie du groupe jusqu'à ce que les règles

soient établies, puis vous êtes exclu. C'est pourquoi je m'engage auprès de l'association Ons Leven (Notre Vie). Je veux faire bouger les choses et défendre les droits des Gens du voyage et la préservation de notre culture. Nous luttons contre les obstacles auxquels nous sommes confrontés quotidiennement. On nous méprise. Les gens ne nous comprennent pas ou ne veulent pas nous comprendre. Ils voient nos caravanes, qui sont aujourd'hui modernes et confortables, et disent : « Ce ne sont plus de vraies caravanes, n'est-ce pas ? » C'est une forme douloureuse de préjugé : comme si nous n'avions pas droit au luxe ou à l'évolution, comme si nous n'étions « authentiques » que si nous correspondions à une image dépassée.

Notre culture est précieuse

En Belgique, les règles obligent chaque famille à vivre dans un espace séparé. Il faut appeler pour prendre rendez-vous, la porte est fermée à clé. Nous ne comprenons pas cela. Nous vivons avec la porte ouverte, nous prenons soin les uns des autres, nous sommes ensemble. C'est notre culture. Mais la législation ne reconnaît pas cette culture. Si je voulais installer des caravanes dans mon propre jardin pour ma famille, la loi m'en empêcherait. Pourquoi un citoyen a-t-il le droit

de construire une extension, mais je n'ai pas le droit de garder ma famille auprès de moi de la manière qui nous convient ? C'est de la discrimination institutionnelle.

La crise du logement oubliée

On entend tous les jours aux informations combien il est difficile pour les jeunes d'acheter une maison. C'est grave, mais personne ne parle jamais de la pénurie criante de terrains. Nous sommes le groupe oublié.

Nous vivons ici, nous travaillons ici, nous payons nos impôts comme il se doit. Nous remplissons tous nos devoirs de citoyens, mais nous ne bénéficions pas des mêmes droits. Le droit au logement est un droit humain, mais il semble ne pas s'appliquer aux Gens du voyage.

Cela doit cesser. Nous ne demandons pas un traitement spécial, nous demandons d'être reconnus. Nous demandons un endroit où nous pouvons être nous-mêmes. La discrimination à l'égard des Gens du voyage est une injustice invisible qui doit enfin cesser. Faites en sorte que nous aussi, nous ayons un endroit où vivre. ❤️



Recommandations politiques⁶¹

61 Pour les recommandations politiques, voir également le Conseil bruxellois pour l'élimination du racisme, avis A-2026-001

★ Élaborer une stratégie nationale ambitieuse et axée sur les résultats en faveur des Roms

En juin 2022, la Belgique a présenté sa stratégie nationale pour les Roms 2020-2030. Unia constate que cette stratégie ne contient que peu de nouvelles mesures, malgré l'évaluation et les recommandations de la Plateforme nationale pour les Roms à la fin de la précédente législature (2017). Unia constate également que presque toutes les actions de la stratégie ne sont assorties d'aucun budget ni indicateur. Unia appelle donc tous les gouvernements à faire preuve de plus d'ambition :

- Utiliser le rapport bisannuel pour suivre les actions à l'aide d'indicateurs concrets afin que les actions formulées de manière générale gagnent en clarté.
- Accroître la participation des Roms et des Gens du voyage au suivi et à l'évaluation du plan et étudier la possibilité et les conditions de mettre en place une représentation nationale des Roms et des Gens du voyage.
- Assurer le partage et le transfert des connaissances en organisant tous les deux ans une consultation pour tous les niveaux politiques (y compris les administrations locales) liés à l'évaluation obligatoire et y associer également des représentants des Roms et des Gens du voyage.
- Prendre l'initiative, lors de la Journée internationale des Roms (8 avril), de mettre en avant la contribution positive des Roms à notre société afin de briser les stéréotypes négatifs.

★ Veiller à ce que l'antitsiganisme soit pris en compte dans le plan d'action interfédéral contre le racisme

Un plan d'action interfédéral ambitieux contre le racisme est indispensable. Ce plan doit désigner l'antitsiganisme comme une forme spécifique de racisme et prévoir des actions concrètes liées à cette forme de racisme qui a sa propre histoire et sa propre dynamique.

Investir dans des médiateurs Roms

Les médiateurs Roms font le lien entre les Roms vulnérables et les services dont ils ont besoin. Ils réduisent les obstacles à la participation des Roms à notre société et les motivent à prendre des mesures pour y parvenir. Les profils particulièrement vulnérables parmi les Roms bénéficient de cette méthode validée au niveau international : et qui fonctionne ! C'est ce que montrent également les résultats des organisations qui utilisent cette méthode, comme le Foyer⁶² ou la ville de Gand⁶³.

62 Les Roms en action, Koen Geurts, 2014

63 Stewards de quartier | Ville de Gand

Continuer à miser sur cette méthode et permettre la collecte et le partage d'expertise. Il incombe aux pouvoirs publics de fournir des moyens structurels afin de garantir la continuité de ces activités. Il faut en tout cas éviter toute réduction de ce type de soutien de première ligne.

Soutenir les organisations autonomes de Roms et de Gens du voyage

Les organisations autonomes de Roms et de Gens du voyage constituent un maillon important dans l'émancipation de ces groupes. Il est important que ces organisations disposent des moyens et des possibilités nécessaires pour garantir leur fonctionnement.

Veiller à ce que ces organisations puissent bénéficier d'un soutien financier pour leur fonctionnement par le biais de moyens existants ou supplémentaires.

Accroître la sensibilisation à l'Holocauste des Roms

On oublie trop souvent que les Roms ont été victimes de l'Holocauste. Les initiatives existantes en matière de mémoire et d'éducation⁶⁴ doivent également accorder une attention particulière aux Sintés et aux Roms, en concertation avec ces derniers.

Proclamer officiellement le 2 août « Journée européenne de commémoration du génocide des Roms⁶⁵ ». Ne pas oublier non plus le rôle joué par les Roms dans la résistance.

Renforcer l'application de la législation anti-discrimination existante

En Belgique, le gouvernement fédéral et les entités fédérées disposent d'une législation anti-discrimination solide⁶⁶. La difficulté pour les personnes victimes de discrimination réside principalement dans l'accès à la justice.

64 Fiche d'information sur le génocide des Roms en Belgique, Conseil de l'Europe

65 Résolution du Parlement européen du 15 avril 2015 à l'occasion de la Journée internationale des Roms — antitsiganisme en Europe et reconnaissance par l'Union européenne de la journée de commémoration du génocide des Roms durant la Seconde Guerre mondiale

66 Commission d'évaluation des lois anti-discrimination

Il n'est pas évident de prouver la discrimination (ou même de démontrer la présomption de discrimination afin que la charge de la preuve puisse être renversée dans les procédures civiles). De plus, la charge de cette démarche incombe à la personne victime de discrimination, ce qui n'est pas négligeable. Cela rend notamment l'accès à la justice loin d'être évident pour les profils vulnérables et pratiquement inexistant dans la pratique. Cette situation est particulièrement problématique.

Lutter contre la discrimination de manière préventive grâce à des tests de discrimination proactifs. Ceux-ci peuvent être mis en place dans différents domaines de la vie (par exemple, le travail et le logement) afin que l'application de la législation ne dépende plus de l'accès à la justice de personnes souvent vulnérables, mais fasse partie intégrante d'une politique préventive menée par les pouvoirs publics⁶⁷.

Garantir le droit au logement des Gens du voyage

Rendre réellement possible la création de terrains privés pour les Gens du voyage

En théorie, il est possible d'aménager un terrain privé pour caravanes. En réalité, il n'existe aucun terrain privé pour caravanes en Belgique qui réponde pleinement à toutes les prescriptions urbanistiques. Il reste impossible pour les propriétaires privés (ou les promoteurs) de créer un terrain pour caravanes conforme au droit au logement des Gens du voyage. Les prescriptions urbanistiques existantes, telles que les prescriptions en matière de lotissement, y font systématiquement obstacle.

Recenser et éliminer minutieusement les obstacles à la création de tels terrains.

Créer suffisamment d'emplacements pour les Gens du voyage

Créer une offre publique suffisante d'emplacements pour les Gens du voyage. Une partie non négligeable des Gens du voyage appartient à un groupe vulnérable qui ne dispose pas de moyens suffisants pour créer lui-même un terrain pour Gens du voyage. Compte tenu de leur situation financière, ils peuvent en principe prétendre à un logement social, mais l'offre de logements sociaux ne répond pas au droit au logement des Gens du voyage. L'offre actuelle de terrains résidentiels publics et de terrains publics de transit est largement insuffisante. Il n'y a pas d'analyse des besoins, pas de politique d'attribution standardisée uniforme, souvent pas de listes d'attente et, lorsqu'il y en a, les délais d'attente sont extrêmement longs. Nous considérons cette situation comme discriminatoire à l'égard des Gens du voyage.

Il est important de créer suffisamment d'emplacements publics. La politique actuelle en confie la responsabilité aux communes, mais l'incapacité à créer réellement davantage d'emplacements montre que cette manière de procéder ne

fonctionne pas. De plus, la création d'emplacements en nombre suffisant n'est pas du ressort des communes, mais des régions.

Rétablir la possibilité de recours administratif en cas de litige concernant l'adresse de référence.

Depuis 2015, il n'est plus possible d'introduire un recours administratif pour contester l'adresse de référence. Cela reste toutefois possible pour contester l'adresse de domicile. Cette situation a un impact néfaste sur l'accès à la justice des Gens du voyage. Les voies de recours actuelles (tribunal de première instance et Conseil d'État) ne sont pas une option pour la quasi-totalité des Gens du voyage. Nos signalements montrent en outre que les problèmes sont trop souvent dus à une mauvaise interprétation de la réglementation. Le recours administratif est un moyen idéal pour y remédier. Il faut donc rétablir la possibilité d'introduire un recours administratif pour les litiges relatifs à l'adresse de référence.



Contribution de Nathalie Van Ceulebroeck

AP Hogeschool

Les mots façonnent notre pensée, c'est pourquoi une politique et une recherche fondées sur un déficit de mots passent à côté d'un potentiel important.

Malgré les nombreux efforts déployés depuis le début des années 90, les Roms continuent d'être clairement défavorisés et discriminés en Belgique et, par extension, en Europe. De nombreuses études mettent en évidence cette discrimination et font référence à des causes culturelles et/ou socio-économiques. L'attention accordée aux Roms dans les politiques et la recherche part souvent d'un déficit, du fossé entre les Roms et le reste de la société. Dans l'opinion publique également, les Roms sont généralement présentés comme « problématiques ». Les Roms font surtout la une des journaux en raison de la pauvreté et/ou de la criminalité.

Une telle façon de penser et d'écrire en termes de déficit n'est pas sans poser problème. Dans différentes disciplines, le lien entre le langage et la pensée fait l'objet de discussions et de débats. Le langage a son importance. La philosophe Eva Meijer (2022) écrit que lorsqu'une langue dispose de plusieurs mots pour désigner la couleur « bleu », les gens voient effectivement plusieurs nuances de cette couleur.

La sociolinguistique montre comment le langage crée le cadre de notre pensée. Un langage dont les descriptions partent de ce qui n'est pas, de la discrimination, influence notre regard sur les personnes et les communautés et, inversement, forme un discours qui est intériorisé par ces personnes et ces communautés. Les inégalités sont normalisées. Dans le contexte de l'éducation en particulier, des études montrent que la pensée déficitaire confirme ou renforce les stigmates et les attentes moins élevées⁶⁸.

Dans sa thèse de doctorat, Ariana Stancu (2024) analyse le discours utilisé pour élaborer et décrire les politiques au Royaume-Uni et en Roumanie⁶⁹. Elle montre que les politiques d'intégration dans ces deux pays partent d'une image des Roms comme « nécessiteux », « problématiques » et « sans instruction ». Cette image dominante (socialement construite) de se reflète dans les politiques d'intégration des deux pays. Elle conclut que « pour progresser dans l'amélioration des

⁶⁸ The Dangers of Teacher Deficit Thinking and Language: Practices to Disrupt the « They're So Low » Literacy Paradigm, Michigan Reading Journal: Vol. 57:3, Rotterdam, H. & Regan, B. (2025).

⁶⁹ The influence of roma stereotypes on policymaking: case studies from Romania and the United Kingdom in the context of EU roma frameworks, Canterbury Christ Church University, Stancu A, 2024

politiques d'intégration des Roms, les décideurs politiques doivent dépasser les stéréotypes persistants, impliquer activement les représentants Roms dans le processus de conception et examiner les politiques afin d'en détecter les biais avant leur mise en œuvre ».

Au-delà des stigmates et des stéréotypes, les expériences avec les Roms donnent une image très différente de celle de la marginalisation. Une image de résilience, de flexibilité et d'audace à vivre l'instant présent. Une image de loyauté et de responsabilité réciproque. Dans le même temps, nous avons également constaté une honte ou une peur de s'afficher en tant que Rom en raison de l'image dominante de ce groupe cible.

Choisir consciemment de ne pas partir d'une réflexion axée sur les différences ou la discrimination existante, mais plutôt sur ce que les Roms peuvent rendre unique et puissant, est donc un choix qui va au-delà de la simple formulation de quelques mots. Il s'agit d'un cadre dans lequel des choix positifs sont faits, le renforcement des capacités est renforcé et les stigmates sont brisés.

Dans le prolongement de ce qu'écrit Eva Meijer à propos du « bleu », si une langue comme le romani n'a pas de mot pour définir la « confiance en soi », cela rend plus difficile la mise en avant de ses propres capacités. C'est pourquoi il est d'autant plus important d'adopter une approche fondée sur les forces du romani, de la langue, de la communauté et de la culture. ❤️



Discrimination à l'égard des Roms et des Gens du voyage en Belgique

Bruxelles, avril 2026

Éditeur :

Unia, Centre interfédéral pour l'égalité des chances
Place Victor Horta 40, bte 40
1060 Saint-Gilles (Bruxelles)
T +32 (0)2 212 30 00

Traduction : Unia

Mise en page et graphisme : Marie Van Acker

Photographies : Bianca Stoicheci, Shutterstock

Éditeur responsable : Patrick Charlier

Dit rapport is ook beschikbaar in het Nederlands.

Vous pouvez consulter et télécharger ce rapport sur unia.be.

Sauf indication contraire, les informations contenues dans ce rapport sont libres de droits. Vous pouvez donc les utiliser gratuitement, à condition d'en citer la source et l'auteur, à des fins personnelles et non commerciales. Si vous souhaitez reproduire, diffuser ou mettre à disposition de quelque manière que ce soit des informations (textes, photos, images, etc.), veuillez d'abord contacter Unia via le [formulaire de contact](#) ou info@unia.be.





www.unia.be

